

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 novembre 2004
(convocation du 5 novembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Novembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
Mme. DESSERTINE Laurence à M. BANNEL Jean-Didier (à partir de 09h45)
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. PONS Henri
Mme. FAYET Véronique à Mme. TOUTON Elisabeth
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy

M. FREYGEFOND Ludovic à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick
M. MARTIN Hugues à M. BOCCHIO Claude (à partir de 09 H 45)
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. REBIERE André
M. PUJOL Patrick à M. BRON Jean-Charles
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 11 h 45)

LA SEANCE EST OUVERTE

Contrat de Ville 2000-2006 - Convention territoriale du Bouscat - Quartier Lyautey/Champ de Courses - Réalisation d'une étude de projet urbain - Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du Contrat de Ville 2000/2006, et par délibération du Conseil municipal en date du 26 octobre 2004, la Ville du Bouscat a décidé de réaliser une étude de projet urbain sur le quartier Lyautey/Champ de Courses afin de définir un schéma global de réaménagement du quartier et, d'évaluer et recadrer les actions déjà programmées sur le secteur.

Il est rappelé que la convention territoriale se donne notamment pour objectif de désenclaver le quartier et de revaloriser son image avec la réorganisation des cheminements internes et externes en accompagnement des opérations de requalification de l'avenue du Médoc et du boulevard Lyautey, et la requalification des espaces verts et de stationnement.

Contenu de l'étude

Sur la base d'une observation sur site, il s'agit d'affiner le diagnostic de fonctionnement du quartier en matière de circulation, de stationnement et de cheminements, afin de définir les enjeux de recomposition spatiale, d'articulation du quartier avec son environnement et de requalification des espaces extérieurs.

L'étude devra proposer différents scénarii de réaménagement au Comité de Pilotage de la convention, assortis d'une analyse identifiant les avantages /inconvénients au regard des impacts urbains et sociaux pressentis.

Le schéma retenu sera décliné en programme précisant le contenu, la maîtrise d'ouvrage, le coût et le calendrier de réalisation de chaque action.

Financement de l'étude

Le coût total TTC de l'étude est estimé à 17 760,60 euros dont le financement se répartit comme suit :

Etat	5 750,00 €
Ville	4 284,57 €
OPAC.....	4 013,53 €
CUB.....	3 712,50 € (25 % HT)*

*la TVA de la part CUB est prise en charge par la ville, maître d'ouvrage

La participation communautaire est établie conformément au Règlement d'Intervention communautaire défini par la délibération n° 2003/06 74 du 19 septembre 2003 et s'inscrit dans l'enveloppe dédiée aux missions d'études et d'ingénierie urbaines du Contrat de Ville.

La convention ci-annexée définit les conditions de versement de cette participation à la commune du Bouscat.

Aussi, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER

- du versement d'une participation à la Ville du Bouscat d'un montant de 3 712,50 € au titre de la réalisation d'une étude urbaine sur le quartier Lyautey/Champ de Courses
- de l'inscription de la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours au compte 65-72-65714-HC 01.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de versement ci-annexée

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 novembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU

REÇU EN PRÉFECTURE LE 14 DÉCEMBRE 2004
